

Madame,

Vous pouvez compter sur notre attention en ce qui concerne le sujet des éoliennes sur notre canton. Par contre, le nouveau document d'urbanisme n'est pas de la compétence départementale mais régionale.

En ma qualité d'avocat ruraliste et de présidente d'association, je vais veiller à nos intérêts locaux à l'occasion des enquêtes publiques notamment.

Respectueusement.

Virginie Alcina